

Nouméa le 02/04/2021

Note d'information :

Objet : Les mesures prises suite au déconfinement de la Nouvelle-Calédonie

À l'attention de tous les SOENC, adhérents, militants et sympathisants,

Suite au point presse du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ce jeudi 01 avril, **l'USOENC vous informe que les bureaux seront réouverts à partir du mardi 06 avril.**

Pour rappel, les horaires d'ouverture sont :

Du lundi au jeudi : 7h30-11h30 et 12h30-16h00 et le vendredi : 7h30-12h30.

Le déconfinement étant progressif jusqu'au dimanche 11 avril, certaines mesures sont mises en place pour limiter les risques :

- Port du masque obligatoire au sein des locaux et pendant les réunions,
- Gel hydroalcoolique mis à disposition dans les étages,
- Plexiglass mis en place pour les salariés qui reçoivent les adhérents,
- Respect des gestes barrières :
 1. Lavez régulièrement vos mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique,
 2. Respectez les distances (distance de 1 mètre si port du masque et 2 mètres sans masque),
 3. Evitez de vous toucher le visage,
 4. Toussez ou éternuez dans votre coude,
 5. Jetez immédiatement vos mouchoirs après usage,
 6. Evitez la bise et le serrage de mains,
 7. Aérez les pièces.

Merci de respecter ces mesures lorsque vous vous rendez à l'USOENC.

Milo POANIEWA, le secrétaire général et ses adjoints